



**TOUJOURS
PLUS PRES !**

La lettre DES ASSOCIATIONS

BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DU RESEAU ASSOCIATIF DE LA FFCA

NUMERO 10 – Septembre 2011

L'été est passé, les vacances sont terminées et l'ouverture générale vient de débiter pour le plus grand nombre, laissant derrière nous quantité d'événements associatifs, tant au niveau de nos ACA qu'au niveau fédéral. Adieu donc pour cette année nos AG respectives, nos fêtes de la chasse, nos salons, nos formations, notre Jamboree, etc.. Nous pourrions dès lors nous dire que les préoccupations associatives peuvent à présent attendre, qu'il est temps d'affûter nos lames, que le moment est enfin arrivé de retrouver nos territoires et qu'il sera bien temps de songer à l'asso la saison de chasse terminée. Bref, qu'il faut laisser le temps au temps.

C'est sans doute vrai. Pour autant, cette période particulière est le moment où je peux enfin me poser quelques instants, parfois durant de longs affûts en montagne, et faire avec le recul nécessaire un point sur l'année écoulée.

Bref, comme pour beaucoup de choses de notre vie quotidienne, cette année passée a eu forcément du bon pour ne pas dire de l'excellent et un peu de... moins bon dirons-nous. Mais commençons par le positif, par ce qui fait que nous sommes toujours heureux et motivés de poursuivre la mission qui nous a été confiée en voyant autant d'associations impliquées sur le terrain, autant d'associations se développant, autant d'associations s'appropriant le projet fédéral.

En effet, pour ceux qui étaient présents au Jamboree de Mignaloux-Beauvoir en Charente-Poitou (86) et qui ne l'auraient pas déjà lu dans TU, le millésime 2011 fut exceptionnel. Je dois même dire que la barre a une fois encore été relevée et que les associations qui accueilleront les futurs Jamboree devront redoubler d'ingéniosité pour occuper et divertir les instructeurs ! Et s'il fallait le rappeler, ce n'est nullement une question de moyens financiers mis en œuvre qui font de cette traditionnelle rencontre une réussite, mais plutôt l'esprit, le plaisir de partager, la convivialité des participants et la qualité des intervenants. Cela, les ACA hôtes l'ont bien compris jusqu'à présent. Merci donc une nouvelle fois à l'Association des Chasseurs à l'Arc de Charente-Poitou et à son président, Eric Berlan de nous avoir accueillis durant tout un week-end.

Dans le même esprit, certes un peu plus « administratif », le deuxième point d'orgue de cette année fédérale fut notre AG 2011 associée aux journées de rencontres organisées à Thiers, en Auvergne (63), par la dynamique Association du Puy de Dôme "Arc, Loisir et Chasse des Volcans", présidée par Stéphane Arbel. Merci donc également pour le travail considérable réalisé, sachant que parallèlement se tenaient les "Rencontres Auvergnates d'Archerie", 1^{er} salon de l'Archerie qui nous l'espérons se poursuivra l'année prochaine et remportera encore autant de succès, sinon plus !

Ah, j'oubliais Stéphane, merci également pour le succulent gâteau d'anniversaire des 25 ans de la FFCA !

Je rappelle aussi la présence de la FFCA aux grands événements cynégétiques annuels que sont Chambord, Rambouillet ou encore plus récemment Châteauvillain, où nos stands, qui nous permettent de communiquer plus directement vers le grand public ont été comme toujours bien fréquentés.

Cela dit, je conclurai par une petite note... d'amertume en songeant aux quelques associations, heureusement peu nombreuses, qui jouent « perso » sous la bannière FFCA. Il en reste encore qui font adhérer quelques instructeurs pour se faire valoir de la FFCA et qui ne proposent surtout pas à leurs membres de rejoindre notre fédération ! Cet état de fait, déconcertant au regard des efforts que nous consentons tous les uns et les autres pour développer cette fédération, nous a fait longuement réfléchir.

Sans doute devons-nous être plus vigilants sur l'application du contrat moral qui lie un instructeur à sa fédération ; les résolutions prises lors de la dernière AG devraient nous permettre d'être plus clairs sur le sujet. Car si l'adhésion à la FFCA reste bien évidemment un acte volontaire, celui-ci ne peut découler que d'une promotion auprès des chasseurs (présenter la fédé, en promouvoir les actions et le projet et inviter à adhérer), action bien dévolue aux responsables d'associations affiliées et aux instructeurs fédéraux ? Recruter, c'est le rôle d'une association qui présente des instructeurs FFCA. Dans le cas contraire, expliquer que la cotisation ne vaut pas la peine, voire mettre en œuvre une politique locale d'adhésion contraire à celle de la fédération (réserver l'adhésion qu'à des archers « confirmés ! »), c'est se réclamer d'un « label » que l'on ne respecte pas ! Donc, sujet à méditer encore cette saison...

Bonne saison de chasse méritée à chacun d'entre vous, et à très bientôt, peut-être un arc à la main.

Serge FONT

Appel à cotisations

Comme vous avez dû le faire pour vos associations, il est à présent temps également pour nous de lancer notre appel à cotisations, même si beaucoup d'entre vous ont anticipé cette demande et nous ont déjà envoyé leurs règlements.

Les modalités sont inchangées, à savoir : joindre en même temps que le règlement qui est, nous le rappelons, de : **20 €/Adhérent**, le nom de l'ACA avec son n° (si possible) et la liste des membres adhérents avec leur n° FFCA. Cela nous fait gagner beaucoup de temps de recherche et permet surtout aux nouveaux adhérents de recevoir rapidement leur TU ainsi que leur carte de membre de la FFCA.

Envoyer les adhésions par gros paquets au début de l'exercice de l'ACA, puis par paquets plus petits et enfin au fil de l'eau pour les retardataires.

La clôture des inscriptions sur un exercice fédéral est fixée par les statuts et le Règlement Intérieur.

• *Dans la pratique, la dernière limite est fonction de la date de l'AG... Vous comprendrez que dans la dernière ligne droite, il nous soit difficile de traiter les dernières cotisations durant les préparatifs de l'AG.*

N'attendez surtout pas que votre dernier adhérent ait réglé sa cotisation pour nous envoyer le gros des cotisations.

- *D'expérience, cela génère des délais indus sur la réception des cartes d'adhérents et des TU,*
- *D'expérience, cela génère des contentieux avec les ACA,*
- *D'expérience, cela génère du travail en plus pour le Bureau.*

Merci donc de tenir compte de cette demande et n'hésitez à joindre Michel Legoux, Trésorier de la FFCA en cas de problème particulier lié à vos cotisations.

Établir le règlement à l'ordre de la " FFCA " et l'envoyer à :

Michel Legoux / FFCA

1, rue de la Truite

78550 Houdan

Modification du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a coopté Jean-Luc Antunez jusqu'à la prochaine AG, en remplacement de Thierry Brunet, inscrit aux abonnés absents depuis près de deux ans.

Jean-Luc Antunez est le nouveau Président de l'Association des Chasseurs à l'Arc des Landes "Artémis". L'ensemble du Conseil lui souhaite la bienvenue et le remercie d'avoir accepté cette tâche. Sa fonction sera précisée dans une prochaine publication.

Mise à jour de coordonnées de membres, de bureaux, etc.

C'est régulièrement que nous recevons des demandes directes de membres nous signalant leur changement d'adresse, ou encore de responsables d'associations nous demandant de mettre à jour le bureau de leur ACA. Nous vous rappelons que ces actions peuvent et doivent être faites directement par les responsables des ACA par le biais du SGA. Par contre, si le nouveau bureau n'a pas ou plus son mot de passe pour y accéder, merci de nous en faire directement la demande par le biais du site ou directement à cette adresse : serge.font@ffca.net

Rappel : qui contacter et pour quoi ?

Comme le titre l'indique, vous devriez pouvoir mettre un nom vers qui vous adresser si une question vous tenaille ou encore tout simplement pour tout renseignement. Nous essayerons de vous répondre dans un délai raisonnable (évitez les questions le WE, nous promenons aussi un peu nos arcs !) mais n'hésitez pas aussi à nous relancer car nous ne sommes pas infailibles !

☑ Adhésions : envois des cotisations et des listes des adhérents

Michel LEGOUX (michel.legoux@ffca.net) – 1, rue de la Truite 78550 HOUDAN

☑ Adhésions : problèmes de coordonnées, de listes, de TU...

Olivier FROMENT (olivier.froment@ffca.net)

☑ Relation avec les Associations : créations, contentieux, évènements, Instructeurs, Jamboree, AG...

Serge FONT (serge.font@ffca.net) ☎ 06 10 66 16 99

☑ Système d'Information : assistance SGA, Fiches de Tir...

David GODART (david.godart@ffca.net)

☑ Boutique : achats groupés, affiches, calicots...

Joe SEBASTIAN (joe.sebastian@ffca.net)

☑ Trait d'Union : articles, courrier des lecteurs...

Laurent WILD (laurent.wild@ffca.net)

☑ Trait d'Union : partenariats publicitaires...

François LECRU (françois.lecru@ffca.net)

☑ Photos : trophées, paysages, événements...

Patrick ZUCHELLI (patrick.zuchelli@ffca.net)

☑ BCA : questions, organisation, contributions...

Christophe BOYER (christophe.boyer@ffca.net)

☑ Réglementation : armes, chasse, chiens...

Franck MAGISTRINI (franck.magistrini@ffca.net)

☑ Sujets de fond : posture fédérale, actions fédérales...

Jean-Michel HARMAND (jean-michel.harmand@ffca.net)

A vos agendas

JAMBOREE

Le 7^{ème} Jamboree de la FFCA se tiendra les 5 et 6 mai en Picardie et sera organisé par l'Association des Chasseurs à l'Arc de l'Aisne à Naturagora, près de Laon, sur le site de FDC02. Les réjouissances sont en cours d'élaboration. Pensez dès à présent à réserver ce week-end dans vos agendas.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La 27^{ème} AG se tiendra courant juin dans les Vosges et sera organisée par l'Association des Chasseurs à l'Arc des Vosges. La date précise est en cours d'étude compte tenu d'autres manifestations nationales durant ce mois.

De plus amples renseignements ainsi que les convocations vous seront transmis dans les prochaines publications (TU et LDA).

SGA ou Système de Gestion des Adhérents

Mémo

Ce paragraphe s'adresse aux nouvelles ACA mais ne doit pas être oublié par les plus anciennes. Merci d'en respecter la procédure.

Mettre à jour les coordonnées

Il est primordial que nous ayons les coordonnées exactes du Président, représentant officiel de l'association et donc seule personne à qui nous transmettons les codes d'accès au SGA. Merci de vérifier si les coordonnées figurant dans le SGA sont exactes.

Codes égarés

Les codes confidentiels affectés à chaque ACA permettent l'accès au système. Certaines associations les ont égarés, et demandés à nouveau, d'autres les ont transmis, au fil des ans, à différents responsables qui ont cessé leurs fonctions ou même quitté leur association, quelquefois dans un climat tendu. Les risques inhérents à tout système informatique existent chez nous aussi, même si nous ne sommes pas un site particulièrement sensible.

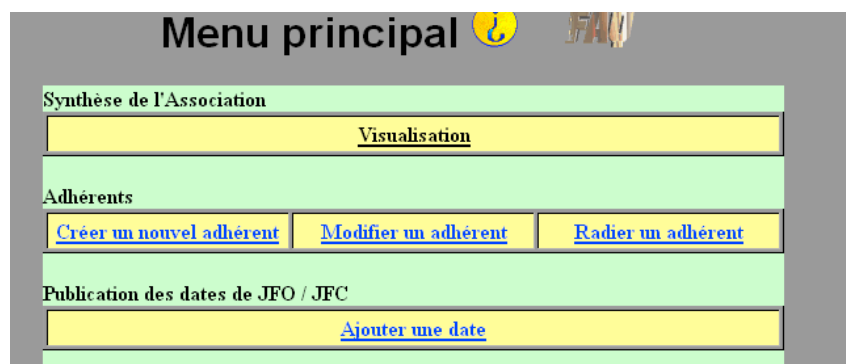
N'hésitez pas à nous redemander votre code par le biais du site web.

PUBLICATION À PARTIR DE SGA/Mon Association

Voici quelques rappels relatifs à l'utilisation du SGA :

1/ Menu principal de SGA/MonAssociation:

<http://ffca-sga.net/MonAssociation>



2/ Page de synthèse des dates saisies par l'association

Publication des dates JFO, JFC

(visible sur <http://www.ffca-service.net/jfojfc>)

Liste des événements en ligne :

Asso	N°	Date	Type	Dept	Lieu	Organisateur	Visu	Modif	Suppr
ASDCAS 1	03-07-2010	JFO	80	AMIENS	FDC80 & ASDCAS		Voir	Modif	Suppr
ASDCAS 2	24-09-2010	JFO	80	AMIENS	FDC80 & ASDCAS		Voir	Modif	Suppr

2 lignes

[Saisir une nouvelle date](#)

[Retour](#)

3/ Page de saisie d'une nouvelle date de JFO ou JFC

Saisie d'une date de JFO, JFC

(visible sur <http://www.ffca-service.net/jfojfc>)

Date *	<input type="text" value="2010-0-0"/>
Type *	<input type="text" value="-"/>
N°Département*	<input type="text"/>
Organisateur *	<input type="text"/>
Lieu *	<input type="text"/>
Contact*	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>
Description *	<input type="text"/>

(*) champs obligatoires

Format de la date : AAAA-MM-JJ

4/ Calendrier national visible depuis le site ffca.net

<http://www.ffca-service.net/jfojfc>

(à partir du menu Journées de Formation Obligatoire & Complémentaire)



Calendrier national

Journées de Formation Obligatoire & Journées de Formation Complémentaire

Tri par

JFO/JFC	Date	Région	Dept	Lieu	Organisateur	Détail
JFO	05-03-2011	Lorraine	54	ATTON (FDC54)	ACAMM	<input type="button" value="Voir"/>
JFO	09-04-2011	Lorraine	57	MORHANGE	Association Mosellane de Chasse à l'Arc	<input type="button" value="Voir"/>
JFO	28-05-2011	Lorraine	54	ATTON (FDC54)	ACAMM	<input type="button" value="Voir"/>
JFO	28-05-2011	Lorraine	57	MORHANGE	Association Mosellane de Chasse à l'Arc	<input type="button" value="Voir"/>
JFO	04-06-2011	Rhône - Alpes	74	SALLANCHES	ACA HS	<input type="button" value="Voir"/>
JFO	03-09-2011	Rhône - Alpes	74	SALLANCHES	ACA HS	<input type="button" value="Voir"/>
JFO	10-09-2011	Lorraine	54	ATTON (FDC54)	ACAMM	<input type="button" value="Voir"/>

Déclarer un instructeur

Il appartient aux responsables d'ACA, et notamment aux Présidents de déclarer leurs instructeurs ; cette déclaration doit être accompagnée d'un court texte de motivation (envoi à S. FONT: serge.font@ffca.net)

De la même façon, il est de leur responsabilité de nous demander de retirer un instructeur de la liste ; là encore, la demande nécessite d'être motivée.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir être vigilants sur ce sujet. Cela nous évite de faire figurer dans les listings des instructeurs qui n'interviennent plus, voire qui ont quitté l'association. En effet, un instructeur FFCA ne peut revendiquer cette fonction que tant qu'il est adhérent de la FFCA.

Cela évite aussi des envois postaux (Lettre des Associations par exemple), donc des frais qui n'ont pas lieu d'être.

Une fois cette demande faite, il sera envoyé, dans un délai raisonnable, à chaque nouvel instructeur dans un courrier d'accompagnement, sa carte d'Instructeur et son écusson.

Nous vous rappelons aussi qu'une ACA ne devrait pas comporter plus d'instructeurs FFCA que de membres adhérents déclarés ! Si, si, cela existe !

Trait d'Union

SORTIE

Comme annoncé dans le dernier TU par Laurent Wild, la fréquence de sortie de TU a changé. Désormais Trait d'Union arrivera dans vos boîtes aux lettres en Janvier, Avril, Juillet et Octobre.

La Lettre des Associations viendra s'intercaler selon les événements entre les parutions de TU.

ARTICLES

Pour éviter de lire trop souvent les mêmes plumes, nous avons besoin de contributeurs. Nous le rappelons chaque fois que possible (*AG, Jamboree, Rencontres Régionales*) mais également dans TU et la LDA...

Nous vous demandons donc, à nouveau et si vous le souhaitez bien évidemment, de nous transmettre vos articles techniques, événementiels, cynégétiques, etc. (en dehors des dates de vos JFO qui peuvent être publiées sur le site FFCA). Nous nous chargerons de remettre ces articles en forme, si vous éprouvez quelque difficulté à le faire ; le comité de rédaction est aguerris à cet exercice. Et rassurez-vous, c'est souvent les premières lignes qui sont difficiles à rédiger, et nous sommes tous passés par là.

Alors n'hésitez plus et à vos claviers !

Rappels divers

CORRESPONDANCE

Dans toute communication (mail ou courrier), merci de rappeler le numéro FFCA de l'ACA si le sujet traite de l'association, et/ou celui de l'adhérent si c'est une question de personne. Cela nous évite des recherches fastidieuses qui, mises bout à bout, constituent une perte de temps importante.

COORDONNÉES DES MEMBRES DU BUREAU

Merci de renseigner les coordonnées complètes des membres de votre bureau dans le SGA, notamment les numéros de téléphone. Cela nous permet de vous contacter plus rapidement si nécessaire.

MAILS

Ne pas oublier lorsque vous nous envoyez des mails par le biais du site FFCA de les signer avec vos noms et association (si possible n°), car bien souvent, nous sommes obligés de faire des recherches pour savoir si c'est une ACA qui nous interroge ou un simple visiteur.